

L'AGRUMICULTURE EN JAMAÏQUE

D'après le Rapport de la "Citrus Growers' Association", pour la saison 1947-48, les exportations d'agrumes fraîches et transformées s'élevèrent à 639.257 caisses, comparées à celles de la saison 1946-47 qui furent de 422.711 caisses. Les exportations par fruit ont été les suivantes :

	en caisses	en Tonnes	Conserves
Orange douce.....	105.695	3.356	145.730 caisses
Orange amère.....	2.100	66,5	172.349 3/4
Pomelo (Marsh Seedless)..	86.725	2.688,5	49.625 3/4
Pomelo (Sweet Seeded)...	44.036	1.365	15.811 3/4
Pomelo (Duncan) .			15.688
Citrons.....			1.521
	238.556	7.476	400.719 1/4

Les prix fixés pour les ventes F.O.B. sur l'Angleterre et sur la Nouvelle Zélande furent de 17 sh. 6 d. (1.050 frs) et 20 sh. (1.200 frs) pour les oranges et de 17 à 18 sh. (1.050 à 1.110 frs) pour les grapefruits Marsh. Primitivement le Ministère du ravitaillement anglais ne voulait pas payer plus de 17 sh. pour les oranges et 16 sh. pour les grapefruits, mais les réclamations de l'association et du représentant de Commerce et des Industries permirent d'obtenir les prix indiqués ci-dessus. Au 1^{er} Juillet 1948, les membres de l'Association s'élevaient à 15.497, possédant 7.360 hectares cultivés en agrumes. Au cours de la dernière année, près de 3.500 nouveaux membres s'affilièrent à l'association.

La récolte de 1947-48 fut la plus importante et la plus rémunératrice pour les planteurs. Un nouveau système vient d'être introduit pour le paiement des fruits. **Le prix est basé sur la qualité**, ainsi les producteurs améliorant la qualité de leurs fruits reçoivent un meilleur prix que ceux qui ne le font pas. Malgré cela, il y a encore beaucoup à faire dans ce sens.

Les directeurs de l'association insistent sur le point que dans l'avenir les producteurs ne pourront réussir que si les fruits exportés, tant en frais que sous forme de produits transformés, sont d'excellentes qualités étant donné la concurrence mondiale. Sinon, la Jamaïque disparaîtra en tant qu'exportateur d'agrumes.

Au début, le Ministère du ravitaillement britannique refusa d'acheter à la Jamaïque les pomelos « sweet seeded » mais accepta éventuellement d'acquiescer 50.000 caisses à 14 sh. 6 d. (870 frs) F.O.B., après intervention du Président de l'Association M. M. L. C. KIRKWOOD. De ce fait, le Ministère anglais laissa entendre qu'il n'était pas dans ses intentions de continuer l'importation de cette variété de pomelos qui n'est pas appréciée du consommateur britannique. En conséquence, les producteurs devront s'orienter vers une variété plus commerciale et greffer leurs arbres.

Les Directeurs de l'Association font remarquer que si les prix pour la saison 47-48 furent les plus élevés depuis de nombreuses années, la tendance mondiale est à la baisse.

Il est nécessaire d'améliorer les méthodes culturales et d'augmenter le rendement par arbre afin que dès la baisse des prix, les planteurs s'en ressentent moins.

Le projet d'extension des plantations qui comporte la plantation d'un million de jeunes arbres en 5 ans a été approuvé par le Gouvernement en Décembre 1947. Durant le premier semestre 1948, 100.000 arbres ont été plantés.

L'association a fixé les quotas de la production de plants pour les neuf pépiniéristes privés. Ces pépinières et celles du Gouvernement produiront un minimum de 200.000 plants annuellement, à partir de 1949.

Les quantités d'engrais disponibles furent insuffisantes durant la dernière saison. Mais l'Association espère que celles-ci seront supérieures pour la nouvelle. Elle facilitera les ouvertures de crédit aussi largement que possible pour encourager et aider les producteurs afin qu'ils utilisent des engrais. Ceci est très important pour accroître rapidement la production et obtenir un meilleur rendement.

Pour financer l'Association, il est prélevé 7 pences (35 frs) par caisse. Les fonds recueillis furent de 18.478 £. Une taxe de 2 d. (10 frs) supplémentaires est prélevée pour les produits transformés.

Les Directeurs luttèrent pendant 2 ans pour que l'Association soit reconnue par le Gouvernement afin de pouvoir soumettre un plan de commercialisation. Les difficultés rencontrées du fait de la loi « Agricultural Marketing » visant le mode d'élection furent surmontées. Depuis le 3 septembre, cette association est reconnue. Le plan de commercialisation a été approuvé par les membres et soumis au Gouvernement.

L'Association essaie d'obtenir du Gouvernement anglais un contrat d'achat d'une durée de 10 ans pour les jus d'oranges, suivant le plan national anglais. Elle essaie également d'obtenir des contrats à court terme pour les fruits frais en se basant sur le fait de la suppression du contrôle dans un avenir rapproché, car dans ce cas il y aurait peu de possibilités d'obtenir des contrats à long terme.

L'Association également étudie les possibilités d'avoir sa propre usine de transformation. Ceci dépendra de la réalisation du contrat de 10 ans pour les ventes des jus au Gouvernement britannique. L'Association a repris le Packing House de la Jamaica Citrus Producers' Association. Elle l'utilisera au cours de la campagne 48-49.

Les prévisions de la prochaine saison sont évaluées à 800.000 tonnes exportables y compris les fruits transformés. 300.000 caisses de fruits frais (oranges et pomelos) seront expédiées sur l'Angleterre et 100.000 sur la Nouvelle-Zélande. Le prix de base sera sensiblement le même que l'année dernière, d'après les accords existants.

R. M. CADILLAT.

(1) D'après Jamaica Citrus Industry - The Empire Producer, n° 308, Novembre-Décembre 1948.